



COMMUNIQUE DE PRESSE

Charles Monod est le nouveau syndic de Lutry

Lutry, le 9 février 2020 – Charles Monod, candidat PLR, a été élu ce dimanche à la syndication de Lutry avec 55% des voix. Le taux de participation s’est élevé à 47%. Deux candidats étaient en lice pour briguer le fauteuil laissé vacant par le syndic démissionnaire, Jacques-André Conne.

Charles Monod a remporté 1'932 voix, contre 1'484 à son concurrent Kilian Duggan (Les Verts). Le nombre de bulletins blancs s’est élevé à 37. La Municipalité félicite les deux candidats pour leur engagement.

Entré en fonction en 2011, Charles Monod siègera comme syndic jusqu’au terme de la présente législature, fixée en juin 2021.

La Municipalité se réunira dès lundi afin de discuter de la nouvelle répartition des dicastères.

Les résultats détaillés du scrutin sont disponibles sur www.lutry.ch.

La Municipalité

Pour tout renseignement :

Rosalba Drosi Alber
Déléguée à la communication
rosalba.drosialber@lutry.ch
+41 79 431 29 80